



Édition du vendredi 22 avril 2022

Le journal du Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de l'Outaouais
Le journal qui n'est pas un hebdomadaire, contrairement aux apparences !

Résumé de l'assemblée générale spéciale du mercredi 20 avril 2022

MOT DU PRÉSIDENT

Christian Bernier rappelle qu'il reste moins du tiers de la session à faire ! On ne lâche pas !

Conseil d'administration du 19 avril

Il y a été question de deux dossiers importants.

1) Plan de relance pour les programmes menacés de suspension : Le CA a reçu la confirmation officielle que ces programmes (Techniques de documentation et Génie du bâtiment) ne seront pas suspendus. Le nouveau DG, Steve Brabant, a communiqué avec le ministre responsable de la région, Mathieu Lacombe, et le MES pour tenter de régler la situation de cette année, mais aussi pour les prochaines années. Il a aussi été question d'impliquer la Chambre de commerce pour développer le réseautage des différentes parties impliquées dans ces programmes.

2) Article 12 : Cet article de *La loi sur les collèges* laisse à interprétation le droit des membres internes du CA de se prononcer sur la durée du mandat de la Direction générale et de la Direction des études (voir *Plus-Mot* du 18 mars 2022) : nos représentantes ont dénoncé cette pratique qui consiste à leur retirer ce droit. L'Exécutif et la FNEEQ les soutiennent. À suivre.

OGS INVERSÉE

La PSCRT propose de rendre permanent le projet pilote de « l'OGS inversée », un nouveau processus d'offre générale de service où on demande au prof qui le souhaite de manifester son désir de retrait temporaire de l'enseignement plutôt que de demander à tous les précaires de remplir un formulaire chaque session pour offrir leurs services au collège. Le projet est maintenant adopté.

MODALITÉS DE LA NOUVELLE CONVENTION

Cours multi (sciences humaines)

Le point avait été déposé lors de l'AG du 13 avril dernier. Les cours multi vont désormais créer des postes, et ce, à 100% ! C'est un gain considérable, et il faut repenser le mode d'attribution pour faire en sorte de bien atteindre la cible de la création de postes. Ainsi, la PSCRT est d'avis qu'il faut se rapprocher le plus possible d'une méthode « normale » d'attribution des cours, c'est-à-dire combler d'abord les MED (mises en disponibilité) et y aller ensuite par ordre d'ancienneté des précaires, toutes disciplines confondues dans le bassin de profs des disciplines réputées pouvoir offrir les cours multi. Puisque des permanences pourraient être acquises grâce aux cours multi, cet ordre de priorité serait déterminé sans considérer les demandes de PVRTT (contrairement à ce qui se faisait auparavant). L'Assemblée a mandaté la PSCRT pour négocier la distribution des cours multi selon ce nouvel ordre de priorité dans le cadre d'un projet pilote d'un an.

ENTENDU EN AG

Je ne sais pas si je suis à l'aise avec ça... En fait, je sais que je ne suis pas à l'aise avec ça.

Une membre qui se fait une idée en parlant

AVIS DE MOTION SUR LE QUORUM

Selon l'article 8.06 des *Statuts et règlements*, le quorum est fixé à 45 membres. C'est le nombre minimal de personnes qui doivent être présentes pour qu'une assemblée générale ait lieu. Cependant, depuis quelques AG, le quorum est difficile à atteindre. L'Assemblée s'est prononcée en faveur d'une reconsidération de cet article afin d'en rediscuter lors d'une prochaine AG.

PROCHAINES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

La prochaine AG régulière est prévue le **mercredi 11 mai**. Notre AGA (assemblée générale annuelle), où seront présentés les bilans des comités et les élections à la majorité des comités, aura lieu le **mercredi 18 mai à 9 h** (la session sera alors terminée). Nous prions les responsables de coordination de tenter de ne pas prévoir de réunion à ces moments afin de permettre à tous les membres d'y assister.

Vous avez des questions pour l'Exécutif du SEECO ? Écrivez à :

SEECO@cegepoutaouais.qc.ca

BILAN DES COMITÉS POUR L'AGA

Nous sollicitons les membres qui siègent aux différents comités pour produire leur bilan annuel 2021-2022 **d'ici le 2 mai 2022**. Le gabarit est disponible [sur notre site](#). Nous avons simplement besoin de connaître les grands dossiers traités et le nombre de rencontres que vous avez eues.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Quand les statuts datant de 1996 ont été revus en 2018, un nouveau quorum de 45 personnes a été établi afin de représenter 10 % des membres, soit 450 personnes. Le SEECO représente maintenant plus de 500 membres.

PENDANT CE TEMPS AU SEECO

BONS COUPS DES MEMBRES DU SEECO

Un article sur le projet de swap de vêtements d'**Emmanuelle W. Viau (français)** est paru dans *Le Droit* : « [Produit Croisé](#) : le swap de vêtements débarque à Gatineau ». Les émissions radiophoniques [L'Outaouais Maintenant](#) au 104,7 et [Les matins d'ici](#) à Radio-Canada en ont également parlé. Bravo pour cette belle initiative !

Simon Lespérance (physique), le VP finances du SEECO, a eu droit à un reportage à Radio-Canada en tant que représentant de l'action collective en lien avec les arrestations arbitraires et abusives qui ont eu lieu en Outaouais le 18 avril 2012, lors du Printemps érable : « [Printemps érable en Outaouais](#) : des manifestants demandent réparation ». Il est également passé au [Téléjournal](#). Des rumeurs affirment également qu'il sera invité à l'émission estivale *Tout inclus* sur Ici Radio-Canada Télé pour vulgariser des notions scientifiques. Beau travail, Simon !

[Un projet](#) d'une équipe d'enseignant.e.s et d'étudiant.e.s en biotechnologie au Cégep de l'Outaouais, qui a pour but de diminuer la pollution par le plastique, a eu droit à un reportage de Radio-Canada. Félicitations à **Catherine Hallé (biologie)** et à son équipe !

L'ÉQUIPE DU PLUS-MOT

Équipe éditoriale : Lyne Beaumier, Frédéric Ouellet, Pierre-Luc Vallée. **Révision et autres tâches pas si connexes** : Christian Bernier, Simon Lespérance et Chrystel « j'ai-une-nouvelle-bagnole » Lasson.

RÉTROACTION ET APPLICATION DES NOUVEAUX TAUX HORAIRES

La Direction a annoncé que les rétroactions salariales seraient déposées avec la paye du 12 mai 2022 pour l'enseignement régulier et celle du 26 mai pour les chargés de cours. Les nouveaux taux horaires entreront également en vigueur à ce moment-là.

PROCHAIN PLUS-MOT

Date de tombée : vendredi 6 mai 2022

Veuillez noter que les articles ou autres propositions seront soumis à l'équipe éditoriale avant publication.

